



Municipalité de Namur

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la directrice générale, secrétaire trésorière, Cathy Viens,

QUE lors de la tenue d'une séance ordinaire qui se tiendra le 12 mars 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil de la Municipalité de Namur, 535, route 323, Monsieur Daniel Charlebois, CA, déposera le rapport de la vérification comptable pour l'année fiscale s'étant terminée le 31 décembre 2017.

Donné à Namur

Ce 19^e jour de février, de l'an deux mille dix-huit.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire trésorière certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies ainsi que sur le site web, aux endroits désignés par le conseil, le 19^e jour du mois de février 2018

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour de février 2018

Cathy Viens, directrice générale,
Secrétaire trésorière